

EDITORIAL

Avant que la validation des candidatures à la présidence de la république ne soit validée officiellement le 16 mars, les candidats sont au moins connus.

Constatons leur consensus sur les questions de défense et de sécurité. Il ne semble pas se dégager un quelconque objet de débat. Cela est à la fois rassurant et inquiétant... à moins que, si l'on en croit les informations données par le site du Mamouth du 17 février 2012, la déflation des effectifs serait déjà envisagée, vraisemblablement dans le cadre de la loi de programmation militaire prévue à compter de 2014.

Pourrions-nous donc croire à une entente entre les candidats principaux avec une volonté de l'état-major de soutenir cette politique de déflation par anticipation en cas d'alternance et afin de « rendre » 12000 postes pour satisfaire le candidat Hollande ?

Nous ne pouvons que nous interroger sur cette déflation qui ferait disparaître une armée nationale, car comment satisfaire aux besoins de sécurité sans la remplacer par une armée fédérale européenne en créant les conditions irrémédiables à sa création pour compenser les lacunes de la défense européenne ?

Espérons que cette éventualité de la fin de la souveraineté nationale ne soit qu'une erreur journalistique mais sait-on jamais.

Le président

Sommaire

La campagne présidentielle Acte 1	1
Libres propos : « Sécurité informatique dans les centrales nucléaires »	3
Les coups de gueule !	4
<i>Effet d'annonce en période électorale ? Le retour du Rafale !</i>	4
<i>Des promesses en l'air</i>	4
<i>Question / Réponse</i>	4
Les coups de cœur !	4
<i>Une société conseil avec les militaires</i>	4
Brèves	4
<i>Histoire de la symbolique militaire au Château de Vincennes</i>	4
<i>Les soldats et les unités en Afghanistan récompensés</i>	5
<i>Des prévisions d'effectifs pour 2018</i>	5
Question parlementaire choisie Accord de défense franco-britannique	5
<i>Question écrite n°113765 publiée au JO le 12/07/2011</i>	5
<i>Réponse du ministère parue au JO le 20/12/2011</i>	5
Bibliographie	8

La campagne présidentielle Acte 1

Nous y sommes ! Le dernier prétendant au poste présidentiel, et non des moindres puisqu'il s'agit de Nicolas Sarkozy, vient de se porter officiellement candidat. Jusqu'à présent, la campagne n'a guère abordé les questions de Défense Nationale, à gauche comme à droite. La grande et seule proposition a été formulée par Eva Joly qui propose de supprimer le défilé militaire du 14 juillet pour le remplacer par une grande orgie festive sur les champs Elysées. Un pays qui effacerait d'un trait son histoire et le seul moment de reconnaissance envers ses militaires sur qui la Nation compte tant, puisqu'elle les fait partir guerroyer aux quatre coins de la planète.

Mais qui osera aborder dans cette campagne présidentielle les questions de fond de la Défense Nationale ? De petites polémiques entretiennent un débat de pure forme sur le devenir de nos armées. La question du retour sur investissement de nos engagements extérieurs n'a toujours pas été posée par qui que ce soit. A croire que d'employer des militaires à faire la guerre ne coûte rien. Pourtant, il y a cinq ans notre premier ministre nous avait annoncé que la France était au bord de la faillite. Un Français sur deux pense d'ailleurs à l'heure actuelle, que nous pouvons à l'avenir nous retrouver dans la même situation que la Grèce. Les Français ont peur de perdre leurs acquis sociaux, de voir diminuer leur salaire, de perdre leur confort mais ils ne se sont pas posés la question de combien leur coûtait l'engagement de son armée pour faire des guerres dont ils ne comprenaient pas véritablement le sens.

Nous avons vu les politiques gesticuler sur la question de l'Afghanistan : faut-il quitter ce pays qui nous coûte si cher sans aucun retour prévisible, ni même l'assurance de voir une démocratie émerger ? Parce que c'est beau de servir la démocratie dans le monde, de contribuer à libérer des peuples opprimés mais qui nous aidera quand la crise ne permettra plus à nos blessés de toucher leur pension d'invalidité ? C'est égoïste mais si réaliste et d'actualité de se poser cette question.

Philippe Folliot, responsable du pôle défense au sein de l'équipe de campagne de François Bayrou a estimé que le retrait des troupes françaises pourrait entraîner une catastrophe humanitaire! Belle analyse politicienne! Qu'en sera-t-il quand les Talibans participeront de nouveau à la vie politique de ce pays ?

Parce que tout indique que la paix « à l'afghane » ne pourra se réaliser qu'avec la participation de ceux que nous avons combattu avec la force et la vigueur de nos plus vaillants soldats. Quel sera le politique qui reconnaitra que cette guerre est un échec ? La réalité ne doit pas être masquée par des discours feutrés visant à diminuer la responsabilité de toute la classe politique, de tous les partis confondus.

Le candidat socialiste a laissé entendre que « dans un contexte d'assainissement des finances publiques, le secteur de la défense n'échappera pas à un effort de rigueur budgétaire, mais une participation à parts égales aux autres secteurs. Cela ne changerait pas de la politique actuelle car depuis 2009, le ministère de la défense a réalisé de grosses économies avec notamment la baisse de 54 000 postes. Bonne remarque sur l'effort d'économies faite par la Défense. Quelle entreprise pourrait en France décider de mettre à la porte plus de 50 000 salariés alors qu'elle engage des dépenses dans des activités non lucratives et sans retour sur investissement ? D'un côté, nous Français et cela nous concerne tous, nous guerroyons alors que d'un autre côté nous voulons faire des économies parce que notre pays est financièrement à bout de souffle. Nous voulons tant faire d'économies que nous en avons oublié de nous doter d'une vraie armée de métier pour faire finalement de nos armées la plus grande société d'intérim de France qui refoule sans vergogne près de 33000 militaires dans le civil chaque année et en recherche désespérément presque autant dans le même temps. Combien coûte le recrutement avec tout son artifice de propagande au profit du premier recruteur de France ?

Combien coûte à la société française tous ces jeunes qui repartent dans leur banlieue sans avoir appris de métier mais à qui nous avons appris le seul métier des armes ? Le candidat socialiste établirait un "Livre blanc" pour définir la stratégie militaire de la France, sur fond de débat "offensif, consensuel et ouvert". Belle affaire, un de plus qui sera aussi tronqué que les autres ! Mais pourquoi se poser des questions après une élection présidentielle alors que ces questions pourraient être posées avant ? La démocratie n'est-elle pas

faite pour débattre au moment le plus opportun, qui est celui d'une campagne pour une élection présidentielle ? Les plus éclairés diront que les politiques préfèrent ne pas trop susciter d'intérêts sur la « chose militaire ». Les Français auraient peut-être un sursaut de lucidité en demandant à la gauche comme à la droite pourquoi ils ont approuvés une guerre en Lybie alors que nous sommes en crise, que le chômage ne cesse de croître, et que cette guerre ne nous rapportera rien.



Affiche de recrutement de l'Armée de Terre dans le métro parisien. Depuis la fin du service national, le Ministère de la Défense doit recruter chaque année plus de 30 000 militaires et peine à les trouver. Les CDD proposés ont du mal à attirer des candidats à un engagement qui est limité à quelques années pour interdire au bénéficiaire de la pension à jouissance immédiate. Combien coûtent ces campagnes de recrutement qui étouffent la reconversion des militaires ?

Nous pourrions, nous Français, aller jusqu'à demander si nous allons participer à d'autres sauvetages de pays opprimés et à partir de quels critères nous ciblerons ces pays. Si la droite est maintenue à la Présidence et si elle persiste dans sa politique étrangère de guerre, combien va nous coûter nos aventures futures et va-t-elle continuer à nous faire croire que nous sommes une grande Nation pouvant envoyer une armée vers des combats perdus alors que les budgets de la Défense ne sont pas à la hauteur de nos ambitions guerrières ! Le comble est que l'on a voulu nous faire croire que nos bombardements, notre alignement auprès des USA, et notre effort de guerre avaient servi à la France.

Nous vivons une époque de changement sur fond de crise mondiale. Notre mode de vie en sera affecté et nous devons nous remettre en question

dans tous les domaines, y compris celui de la Défense. La Grande muette aurait plutôt intérêt à s'émanciper, à ce que ses Officiers Généraux ne soient pas considérés par nos politiques comme de vulgaires exécutants, que nos jeunes si bien éduqués par notre institution militaire ne soient pas rejetés comme des malpropres dans la vie civile, que nos anciens combattants oublient leur ancien devoir de réserve et qu'ils prennent une place entière dans la vie de la Nation. N'oublions pas que la France a toujours perdu des guerres par la faute de ses politiques qui se prennent pour plus guerriers que les militaires, ou qui sont si naïfs qu'ils trahissent l'esprit de Défense du pays. Le militaire est encore celui qui est le plus lucide et raisonné à partir du moment où il n'est pas entièrement soumis à l'autorité du politique.

L'humain doit reprendre la place qui est la sienne dans la société et le militaire n'est pas à traiter comme un simple outil pouvant être utilisé sans ménagement. Les politiques français devraient se mettre à la portée de ceux qui sont sur le terrain et arrêter de croire qu'ils sont investis d'une mission internationale de peur de disparaître de l'échiquier politique mondial. Ils devraient expliquer clairement ce qu'ils comptent faire de l'institution militaire. La campagne débute, soyons attentif, apportons une critique constructive et espérons !



La rédaction

Libres propos : « Sécurité informatique dans les centrales nucléaires »

Ou comment contrôler les interventions humaines »

Le niveau de sécurité informatique que l'on doit atteindre dans les centrales nucléaires comme dans tous les systèmes industriels de haute technologie est lié à l'estimation du degré de dangerosité, des risques industriels, et surtout à la manière dont les interventions humaines dans les phases de maintenance, d'exploitation, et de gestion doivent être contrôlées et sécurisées.

De nos jours, les technologies de l'informatique et des télécommunications permettent à des systèmes conçus dans les années 70 d'évoluer vers des organisations de contrôle, de supervision, et d'hypervision, locales et distantes, ou vers des organisations totalement sécurisées et indépendantes. Je vous renvoie vers le site www.delta-ic.fr où sont abordés les aspects méthodologiques.

Mon propos d'aujourd'hui est plus orienté vers la dimension humaine de la sécurisation offerte par ces nouvelles organisations permises par les technologies issues de l'internet. Car en tant que professionnel, nous devons nous préoccuper :

- d'éthique en matière d'intrusion dans la vie personnelle des équipes travaillant dans les centrales nucléaires,
- de droit à l'information des populations sur le niveau sécurité informatique mise en œuvre dans les centrales nucléaires,
- de surveillance informatique du territoire pour protéger les centrales nucléaires.

Je ne cherche pas à répondre, aujourd'hui, par des solutions technologiques toutes faites ou sur étagère à ces préoccupations morales et éthiques. Car encore une fois, les solutions technologiques existent ou existeront pour répondre aux défis de la sécurisation que nous lancent l'environnement, les hommes, nos technologies. Je ne prétends pas, de la sorte, garantir le risque zéro. Dans toutes les industries de transformation, de par le monde, les risques sur l'homme et son environnement ont toujours existé, et notre objectif est de les minimiser

Non, ce que je cherche aujourd'hui en m'adressant à vous, spécialistes du nucléaire, ou sensibilisés aux problèmes posés par le nucléaire, ou même intéressés pour apporter leur pierre à l'édifice, s'est à prendre en compte un juste équilibre entre niveau de sécurisation informatique à atteindre dans les organisations liées au nucléaire, et autonomie décisionnelle de l'homme dans cet environnement technologique.

Le deuxième volet de mon intervention concerne les organisations avec leur capacité à contrôler tels que :

- o les opérateurs d'électricité avec leur capacité à gérer un parc nucléaire,
- o les constructeurs de centrales nucléaires et les sociétés de services en informatique avec leur capacité à offrir

un niveau maximum de sûreté informatique,

- les opérateurs de télécommunications et d'informatique et leur capacité à assurer un interfonctionnement entre les différents systèmes d'informations,
- les institutions indépendantes ou étatiques avec leurs capacités à réguler ces différentes organisations.

Ceci doit, bien sûr, s'envisager dans un contexte international:

- où la technologie française doit s'exporter,
- et/ou l'interdépendance des organisations est loin d'être étatique et comparable à celle de la France. Il faut aussi envisager l'évolution prévue vers une dérégulation de l'énergie, dérégulation contrôlée mais non encore déterminée.
- L'éthique et la morale dans les systèmes de sécurité et les organisations humaines à la française doivent aussi évoluer et prendre en compte des cultures différentes, à l'exemple des cultures asiatiques.

Le troisième volet de mon intervention concerne les risques de déstabilisation politique, économique, ou militaire auxquelles peuvent être soumis certains pays équipés de ces technologies. Comment envisager une infrastructure de sécurisation adaptée à des circonstances où l'individu peut devenir un danger pour la sécurité des installations ?

Je n'apporte pas de réponse à cette problématique d'un point de vue organisationnel. Par contre, d'un point de vue technologique, il existe des pistes de réflexion et des propositions de solutions pour protéger les installations dans les cas de situation de crise qu'il faudra développer.

L. V.

Les coups de gueule !

***Effet d'annonce en période électorale ?
Le retour du Rafale !***

Si ce devait être le cas ... Le gouvernement indien distille de positives informations sur ce mirobolant contrat, laissant entendre que le Rafale resterait sans concurrence, éliminant de fait l'Eurofighter jugé trop dispendieux. Le contrat n'est pas encore signé ... Est-il prévu avant ou après les élections présidentielles ?

Des promesses en l'air

« En 2013, les combats en Afghanistan n'impliqueront plus de soldats français mais une fin de mission se prolongera par la présence continue de près de 500 militaires français en charge d'instruire la force de sécurité afghane ».

Le futur Président n'est pas encore élu que cette décision a déjà été annoncée ! Et puis, il n'y a rien de nouveau puisque l'engagement de la France n'était pas à l'origine de cette guerre de participer au combat mais bien de faire de la formation. Nous revenons donc dix ans en arrière avec le même effet d'annonce qu'à l'époque.

Monsieur Sarkozy, Monsieur Hollande, ou tout autre candidat, vous savez maintenant ce que vous aurez à dire.

Question / Réponse

Le service national est supprimé en France ? Non, il est simplement suspendu. L'appel sous les drapeaux demeure, en droit, possible à tout moment en cas de conflit armé majeur.

Les coups de cœur !

Une société conseil avec les militaires

La reconversion des militaires n'est pas un vain mot pour tous. La société ALEPH EXPERTS qui organise en partenariat avec la société BUSINESS IMMO, 60 formations en Hygiène Sécurité Sûreté Environnement (HSSE) offre une place par session de formation à un militaire en cours de reconversion. Les formations sont essentiellement dispensées en 2012 à Paris mais dans un proche avenir elles devraient être proposées dans les grandes villes de France. Le budget des ces formations réservées aux militaires s'élèvent à 48 000 euros.

Pour une petite société, c'est un geste qui mérite nos encouragements. Pour tous renseignements : <http://www.aleph-experts.fr>

Brèves

Histoire de la symbolique militaire au Château de Vincennes.

Le Service historique de la Défense gère le patrimoine symbolique constitué au fil du temps par les armées. Il instruit les demandes d'homologation d'insignes formulées par les unités militaires et a en charge la conservation et la valorisation d'une collection de référence d'insignes constituée par le dépôt légal, de tapes de bouche, de fanions et d'autres objets de tradition. Il

conserve également les emblèmes des régiments dissous. Dans ce cadre, le SHD propose plusieurs séances d'initiation à la symbolique militaire du 18 janvier au 20 juin 2012, de 14h à 15h :

- 21 mars : Le drapeau militaire français
- 18 avril : Archéologie militaire - "Militaires du XIXe siècle"
- 23 mai : Les insignes militaires
- 20 juin : Archéologie militaire : "Identifications liées à des souvenirs de famille"

"Des clés pour comprendre la symbolique militaire" Service historique de la Défense Château de Vincennes Pavillon du roi (salle des cartes) Avenue de Paris 94306 Vincennes

SGA Accès libre sur réservation : 01 41 93 21 07

Les soldats et les unités en Afghanistan récompensés

L'armée de Terre récompense la valeur de ses militaires. En 2011, 3 883 récompenses ont été décernées aux soldats français au titre d'une opération, en grande majorité pour le théâtre afghan. Un chiffre deux fois plus important qu'en 2010. 1 874 militaires du rang ont été mis à l'honneur, ainsi que 1 229 sous-officiers et 778 officiers.

Parmi les militaires récompensés, ils sont près de 2 200 à avoir reçu la croix de la valeur militaire. Cette décoration récompense le personnel, et depuis 2011 les unités qui ont accompli des actions d'éclats sur des théâtres d'opérations. 1 020 soldats se sont également vus attribuer la médaille de la Défense nationale. Cette récompense distingue les services particulièrement honorables rendus par les militaires pour leur participation aux activités opérationnelles des armées et les interventions au profit des populations.

Le 14 janvier 2012, le drapeau de l'Ecole du Personnel Paramédical des Armées (EPPA) a reçu la croix de la Valeur Militaire avec palme de bronze des mains de M. Gérard Longuet, Ministre de la défense et des Anciens combattants. La cérémonie s'est déroulée sur la place de la liberté, à Toulon, en présence du médecin général des armées Gérard Nedellec, directeur central du service de santé des armées. L'EPPA a été citée à l'ordre de l'armée le 21 novembre 2011 pour « ... son haut niveau de formation, son professionnalisme, le sens du devoir de ses personnels et son engagement au service des Forces, contribue pleinement à la réussite des missions opérationnelles et fait honneur au service de santé et à l'armée française ».

Source ministère de la défense

Des prévisions d'effectifs pour 2018

Selon des perspectives actuellement étudiées au ministère de la Défense, et soumises à arbitrage, voici ce que pourraient être les déflations d'effectifs à l'horizon 2018 : 192 000 militaires soit une déflation de 10% par rapport aux effectifs de 2012. A cette date-référence, les effectifs non officiers seraient de 165 000 environ, soit 85 000 sous-officiers et 80 000 militaires du rang. A la fin 2012, les militaires du rang ne seraient déjà plus que 88 000, et moins de 86 000 fin 2013. Le volume des sous-officiers est actuellement établi à environ 97 000 personnels pour 2012, perspective qui doit chuter à environ 94 000 en 2013. Les officiers ne seraient plus que 27 000 en 2018, dont 151 généraux de division et plus, les généraux de brigades et certains colonels étant regroupés dans un niveau fonctionnel unique, pour près de 600 effectifs.

Source Le mamouth du 17 février 2012

Question parlementaire choisie Accord de défense franco-britannique

Question écrite n°113765 publiée au JO le 12/07/2011

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur les suites à donner à l'accord de défense franco-britannique signé en novembre 2010, visant à combattre l'effacement stratégique des Européens dans un monde incertain dominé par la puissance militaire et stratégique des États-Unis d'Amérique. Cet accord n'étant toujours pas opérationnel, il lui demande d'une part les raisons de cet état de fait et d'autre part quand cet accord sera enfin opérationnel.

Réponse du ministère parue au JO le 20/12/2011

Le sommet franco-britannique du 2 novembre 2010 s'est traduit par la signature de deux traités : le premier fixe les grands principes d'une nouvelle coopération en matière de défense et de sécurité ; le second porte sur des installations radiographiques et hydrographiques communes. Après échange des instruments de ratification qui a eu lieu le 10 mai 2011 pour le premier traité et le 8 juillet 2011 pour le second, ces deux accords internationaux sont maintenant entrés en vigueur.

La signature de ces traités a été complétée par une déclaration dite « Déclaration de Downing Street » qui identifie plusieurs domaines de coopération entre les pays signataires, notamment : dans le domaine opérationnel, il est prévu de mettre en

place en commun une force expéditionnaire interarmées et une force aéronavale de projection intégrée, offrant des possibilités d'interopérabilité entre les porte-avions français et britanniques ; dans le domaine capacitaire, il est envisagé un partenariat franco-britannique de soutien technique au transporteur stratégique A400M, le déploiement de moyens technologiques supplémentaires dans la guerre contre les mines sous marines et le développement d'une nouvelle génération de drones d'observation MALE (moyenne altitude et longue endurance).

En parallèle du processus de ratification, ces différents projets ont été lancés et ont connu un avancement régulier au cours de l'année. Ainsi, les 8 juillet et 9 novembre 2011, deux réunions du Groupe de haut niveau, dirigé par le conseiller diplomatique, le chef de l'état-major particulier du Président de la République française et le conseiller pour la sécurité nationale britannique, ont permis de dresser un bilan des progrès réalisés sur les principaux dossiers de coopération.

Concernant la force expéditionnaire commune interarmées (CJEF), les partenaires ont décidé de renforcer l'interopérabilité des forces en créant une force commune associant les trois armées et disponible pour des missions, y compris de haute intensité. Un exercice de l'armée de terre a eu lieu au mois de juin (Flandres) et un exercice de l'armée de l'air s'est déroulé en octobre (Northern Mistral).

Ces exercices, ainsi que l'intervention en Libye, qui a été l'occasion d'une mise en oeuvre en situation réelle de la coopération opérationnelle franco-britannique, ont contribué à la définition d'un concept d'emploi initial. Un programme d'exercices a en outre été mis en place afin de rendre la CJEF opérationnelle d'ici à 2016.

S'agissant de la coopération autour du groupe aéronaval, les possibilités d'interopérabilité ont été renforcées par la décision du Royaume-Uni d'équiper l'un de ses futurs porte-avions de catapultes et de dispositifs d'arrêt, analogues à ceux déjà utilisés par le porte-avions Charles-de-Gaulle. Une feuille de route autorisant la mise à disposition de personnel britannique auprès du groupe aéronaval Charles-de-Gaulle a été signée au cours de l'année, permettant ainsi de poursuivre la coopération franco-britannique à bord du bâtiment français, dans l'attente des nouveaux porte-avions britanniques.

Pour ce qui concerne le transporteur stratégique aérien européen A400M, au-delà de l'engagement pris par l'ensemble des pays partenaires du

programme sur un accord de soutien commun quant aux configurations, évolutions et éventuelles rechanges qui devront être réalisées sur la flotte des A400M, un contrat franco-britannique portera sur toutes les autres activités de soutien, notamment la maintenance et la réparation des aéronefs.

Pour le projet de réalisation d'une nouvelle génération de drones MALE, un bureau de programme conjoint, permettant de partager les coûts de développement, de soutien et de formation, a été installé à Bristol. La phase d'évaluation commune se déroulera au cours de l'année 2012.

Concernant la guerre contre les mines navales, les deux partenaires ont engagé un travail d'harmonisation des besoins. Les discussions entre les équipes françaises et britanniques ont permis de clarifier le périmètre, la solution technique et le calendrier de la coopération pour un prototype qui sera réalisé conjointement. Une équipe de projet commune a été créée au sein de l'Organisation conjointe de coopération en matière d'armement (OCCAR).

Les autres projets identifiés lors du sommet franco-britannique de novembre 2010 ont progressé de manière substantielle, notamment dans le domaine des communications par satellites, de la technologie et des systèmes pour les sous-marins, de la lutte contre les cyber-attaques ou des nouveaux concepts d'armes. D'autres projets, notamment en matière de ravitaillement en vol et de véhicules terrestres, ont fait l'objet de réflexions préliminaires et nécessitent des analyses complémentaires pour identifier les domaines possibles de coopération pleinement opérationnels.

Dans le domaine industriel, conformément aux engagements pris lors du sommet du 2 novembre 2010, la réflexion sur le développement, d'ici à dix ans, d'une vision stratégique commune du secteur des missiles, s'appuyant sur un maître unique, MBDA. MBDA est un groupe industriel du secteur de l'aéronautique et de la défense, leader européen dans la conception et la production de missiles), et sur une chaîne optimisée de fournisseurs, est d'ores et déjà engagée. Cette démarche, qui progresse selon le calendrier prévu et a permis le lancement de plusieurs projets dans le domaine des missiles, ouvre la voie à d'autres coopérations dont les deux pays, mais aussi la base industrielle et technologique de défense européenne, tireront pleinement profit.

L'Association of Aerospace Defence and Security (ADS) et le conseil des industriels de défense français (CEDEF) ont initié un rapprochement formalisé par un mémoire d'entente (MOU), signé le 13 juillet 2011, permettant aux industries des deux pays de travailler conjointement à soutenir les objectifs du traité de coopération en matière de défense et de sécurité.

Le traité de coopération franco-britannique signé le 2 novembre 2010, juridiquement en vigueur et assorti de sa feuille de route bilatérale qui comporte une liste concrète de domaines de coopération dont la plupart sont en cours de mise en œuvre, témoigne d'une réelle avancée dans les relations franco-britanniques en matière de défense et de

sécurité. Le prochain sommet entre les deux partenaires, prévu au début de l'année 2012, sera l'occasion de dresser un nouveau bilan des progrès réalisés.

Pour s'informer :

www.defense-et-republique.org

Pour réagir : www.defense.canalblog.com

Pour écrire : Roger Annette,

redaction@defense-et-republique.org

Pour nous contacter :

contact@defense-et-republique.org

Bibliographie

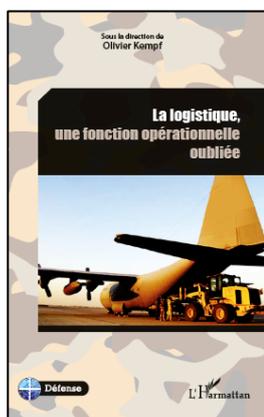


Présentation Petitfuté
Collection : Petit Fute

Guide des lieux de mémoire par Dominique Auzias et Jean-Paul Labourdette

Les guerres entraînent des bouleversements dans la société, leur empreinte se faisant sentir sur des décennies. La disparition progressive des témoins directs complique évidemment la tâche de la transmission, l'échange étant source de réflexion.

Grâce au guide « Guide des lieux de mémoire », retrouvez les sites témoins des Guerres napoléoniennes à la Seconde guerre mondiale, ainsi que les monuments et les musées qui leur sont dédiés. Entretenez ce souvenir pour mieux comprendre le passé, car « Si l'écho de leurs voix faiblit, nous périrons », écrivait Paul Eluard.



Présentation L'Harmattan
Editions de L'Harmattan

La logistique, une fonction opérationnelle oubliée Sous la direction de Olivier Kempf

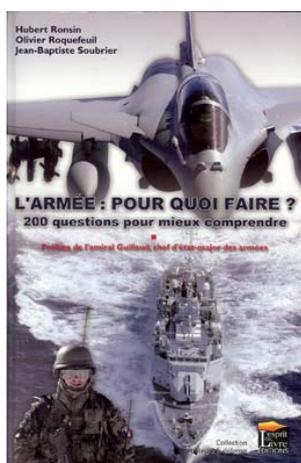
La logistique constitue une des trois fonctions stratégiques universelles avec le commandement et le renseignement. Méconnue, elle est toutefois intimement associée à la manœuvre interarmes. L'apparition des guerres industrielles est d'ailleurs allée de pair avec son développement. Les évolutions récentes l'amènent à répondre à deux traits essentiels, celui de l'internationalisation et celui de l'externalisation.

Pourtant, la logistique est bien souvent absente des débats stratégiques. C'est l'originalité du colloque « La logistique, fonction opérationnelle oubliée ? », organisé en juin 2009 par le club Participation et progrès et Alliance géostratégique à l'École militaire. Il a voulu répondre à des questions permanentes (trop ou trop peu ? flux ou stocks ? à l'avant ou à l'arrière ? interne à la défense ou externalisée ? publique ou privée ?) mais aussi aux questions nouvelles du contexte contemporain (projection, base de théâtre ou soutien de proximité ? front, ou espace lacunaire ? avec, contre ou au sein des populations ? nationale, ou internationalisée ? Si oui, dans le cadre de dispositifs institutionnalisés (ONU, UE, OTAN) ou avec des structures ad hoc (coopération avec la nation hôte, avec les ONG...) ? étatique, par agence, ou par SMP ?).

200 Questions pour mieux comprendre par H. Ronsin, O. Roquefeuil et J.B. Soubrier.

Pourquoi être militaire aujourd'hui ? Comment savoir si une guerre est juste ? Qu'est-ce qu'un drone ? A quoi sert un nageur de combat ? Qu'est-ce qu'une " cyberattaque " ? Comment savoir où se cachent des terroristes ? Comment se passe une évacuation de ressortissants ? Est-ce le rôle des militaires de lutter contre le narcotrafic ?

Autant de questions parmi les 200 auxquelles répondent trois officiers issus de l'armée de Terre, de l'armée de l'Air et de la Marine nationale, dans le cadre du dialogue qu'ils ont imaginé avec un adolescent. Ils expliquent leur métier simplement, en toute franchise, avec de nombreux exemples puisés dans leur expérience des opérations.



Présentation : Libraire le Hussard
Editeur : L'esprit du livre